

Communiqué 'Affaire Niel / de Filippis: la presse dénonce la démesure

Syndicat majoritaire, représentant les journalistes professionnels, le SNJ communique:

« Plainte en diffamation : un journaliste traité comme un criminel

« Trois policiers qui sonnent au domicile d'un journaliste à 6h 40 du matin, l'interpellent, le traitent de « racaille » devant ses enfants, avant de le conduire au commissariat pour le déférer, menotté, après deux fouilles au corps intégrales, devant un juge. »

« Cela s'est produit en France, en 2008, le vendredi 28 novembre. Le journaliste s'appelle Vittorio de Filippis. Il travaille à Libération. Quel est donc le supposé gravissime délit de presse qui lui a valu ce traitement de faveur de la part de la justice ? Il n'a pas répondu à une convocation – qu'il dit n'avoir jamais recue – dans le cadre d'une plainte en diffamation déposée par Xavier Niel, fondateur de Free, mécontent d'un article publié par Libération en 2006.

A l'époque, Vittorio de Filippis était PDG et directeur de la publication du quotidien. Gérant de la société des personnels de Libération (SCPL), il venait en effet de succéder à Serge July. »

« Au printemps 2008, Xavier Niel a été débouté et condamné à des dommages et intérêts pour procédure abusive. Mais il s'acharne et a déposé une nouvelle plainte, cette fois à propos du commentaire d'un internaute sur l'article le concernant, et que 'Liberation.fr' avait laissé en ligne. »

« Vittorio de Filippis travaille toujours à Libération, où la juge d'instruction pouvait à tout moment le contacter. Mais dans une société qui veut mettre en prison les enfants de douze ans, et où le chef de l'Etat porte plainte contre n'importe quel citoyen qui ose le brocarder, interpellé à son domicile un journaliste, l'insulter devant ses enfants, le faire déshabiller et le menotter pour un simple soupçon de diffamation semble une procédure « normale »!

« Le Syndicat National des Journalistes, première organisation de la profession, ne peut accepter que de telles pratiques se banalisent. Il dénonce fermement la démesure avec laquelle sont désormais instruits certains délits de presse, et y voit une manœuvre de plus visant à intimider un secteur professionnel, déjà victime d'un climat de dénigrement quasi-systématique de la part de certains milieux politiques et économiques. »

« Le SNJ apporte son entier soutien à Vittorio de Filippis et à la rédaction de Libération. »